



LE LEVANT
FONDATION

Activité 2014

“Un arbre qui tombe fait plus de bruit qu'une forêt qui pousse...”

Proverbe africain ou chinois

Marie-Josée Imsand, responsable de notre atelier peinture, a proposé aux résidents du Levant de dessiner un sapin, thème inspiré par la période de Noël. La couleur leur a permis d'exprimer leurs sentiments et états d'âme. Vous trouverez ces créations dans ce rapport annuel.

On parle du Levant chaque fois qu'un événement fracassant se produit, un changement de direction, par exemple (pas à l'ordre du jour !) ou un problème avec un résident. C'est l'arbre qui tombe et fait oublier ceux qui poussent. En voici quelques-uns, magnifiques (des situations transformées pour protéger l'anonymat des personnes) :

- Agnès a fait de la prison et consommé des produits. Comme beaucoup. Après deux ans de séjour au Levant, elle termine sa première année d'apprentissage dans une entreprise...
- Blaise est en fin de chômage. Un peu sombre et sans espoir. Il accomplit un stage à la Picholine, notre restaurant d'application. Grâce au réseau de Puissance L, il postule puis est engagé en qualité de serveur dans un restaurant...
- Jean-Laurent passe plusieurs mois en hôpital. Son état de santé est compliqué. Trop jeune pour un EMS, trop mal pour le domicile. Il reprend pied au Soleil Levant...

Ces brèves de parcours illustrent des issues positives. Or, la prise en charge institutionnelle est ponctuée d'interruptions, de sorties compliquées, de retours négociés. Ceux-

ci trouvent peut-être une explication dans les constats de Ann Tharin, extraits de sa recherche intitulée « Complémentarité et articulation des approches médico-sociales dans le champ des addictions » (2014) et réalisée pour son master en action et politiques sociales :

- > les structures résidentielles socio-éducatives n'intègrent pas suffisamment la dimension de la consommation dans la prise en charge,
- > le dispositif manque de structures favorisant la participation sociale,
- > le dispositif vaudois ne dispose pas d'un système de coordination des interventions.

En 2014 au Levant, nous avons réécrit les projets institutionnels des trois structures résidentielles (CASA, Centre d'accueil à seuil adapté ; CTR, Centre de traitement et de réinsertion ; Soleil levant) et poursuivons ce travail en 2015 en mettant l'accent sur la participation des résidents à leur projet de vie et à la communauté, dans la fixation d'objectifs de séjour individualisés et sur une prise en charge coordonnée avec nos partenaires.

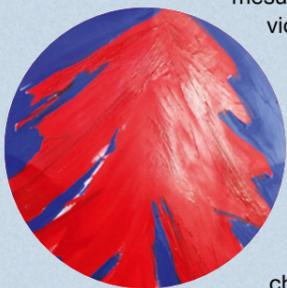
Un grand merci aux collaborateurs du Levant et à nos nombreux alliés pour le travail accompli !

Stéphane Manco, président
Pascal Dubrit, directeur

Progression et valorisation au **CAP**

En 2014, le CAP (Centre d'Aide et Prévention) tire un bilan particulièrement positif dans 3 domaines :

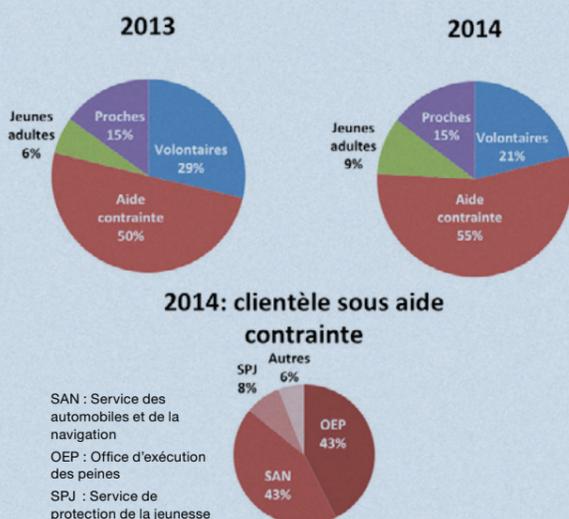
1. Les mandats de suivis addictologiques liés aux mesures administratives du SAN (Service des automobiles et de la navigation) - retrait de permis par suite de consommation de stupéfiants - ont dépassé les chiffres prévus pour la première année de mise en place (+16%).
2. Les suivis pour les proches ont pu être valorisés par une intervention de Roberto Prezzemolo, psychologue au CAP, lors du colloque TDO4 à Bruxelles (quatrième colloque international francophone sur le traitement de la dépendance aux opioïdes).
3. La prévention a poursuivi son développement dans les établissements scolaires du Canton de Vaud, surtout dans les écoles professionnelles. Le CAP a également été présent au Salon des Métiers et de la Formation (Beaulieu, Lausanne) sur un stand prévention organisé avec plusieurs partenaires : la FVA (alcool), la Brigade Jeunesse de la Ville de Lausanne (cyber-harcèlement) et Familles solidaires (abus sexuels).



Les activités du CAP en chiffres (2014)

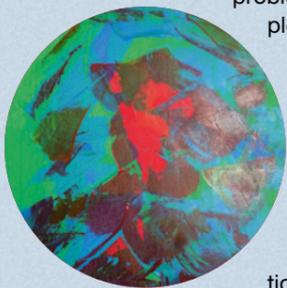
275	nouvelles demandes dont
110 (40%)	ont débouché sur une demande de suivi
245	clients
1285	entretiens individuels
58	entretiens couple/famille
40	réseaux
762	prélèvements urinaires
23	séances d'éducation à la santé
187 (246)	mineurs présents (convoqués)

Evolution de la clientèle du CAP



30% d'insertion à **PUISSANCE L**

Puissance L poursuit sa mission d'insertion socio-professionnelle en offrant un accompagnement individualisé à ses participants, faisant face à des problématiques de plus en plus complexes. En 2014, grâce, entre autre, aux postes de travail proposés, proches du marché de l'emploi, et aux actions de formations ciblées, Puissance L maintient un taux de placement qui s'élève en moyenne à 30%. De plus, certains bénéficiaires de l'AI peuvent dorénavant accéder à la prestation de certification informatique ECDL. En décembre, l'année est clôturée par la journée portes ouvertes destinée aux représentants des ORP. Selon leur retour, Puissance L est perçue comme une structure proactive, fiable et engagée.



Des programmes résidentiels enrichis pour **CASA & CTR**

Le programme d'accompagnement s'est renforcé dans nos centres socio-éducatifs, en complémentarité pour l'accueil adapté (CASA) et le traitement et la réinsertion (CTR) avec l'implémentation et l'utilisation du « Projet personnel individualisé » par le logiciel Medhive, renforçant la notion d'accompagnement par objectifs de nos résidents. La collaboration avec Sport'ouverte (<http://www.sportouverte.ch>) s'est développée pour proposer des activités sportives adaptées et motivantes.



• Pour CASA

- > La prise en compte des consommations d'alcool et de cannabis comme une constituante « intégrée » au projet individualisé. Selon une approche motivationnelle, l'expérimentation, l'évaluation périodique et la confrontation aux difficultés et conséquences, positives ou négatives, permet à la personne d'évoluer selon ses choix et propres ressources.
- > Le reformatage du groupe addictologique avec une approche plus centrée sur la réduction des risques, composé de trois modules : réduction des risques, vécu résidentiel et consommations « intégrées », prévention de la rechute.
- > Un nouveau programme d'activités permettant notamment l'organisation d'un séjour d'une semaine en Ardèche avec huit résidents.

• Pour le CTR

- > Ont été créés, d'une part, un « guide d'engagement » expliquant la prise en charge et les outils à disposition, le fonctionnement et les règles, les droits et les devoirs de la personne accueillie ; d'autre part, un « cahier de ressources » aidant la personne à approfondir son travail addictologique tout au long de son séjour et de ses expérimentations.
- > La palette d'activités s'est élargie au travers de l'organisation d'événements « hors cadre ». Un camp de ski et une sortie camping ont notamment été organisés et font partie des moments forts de cette année.
- > La réorganisation des ateliers s'est poursuivie : la menuiserie est centralisée à Puissance L. Sur le site de la Pichollette, l'activité se développe autour des aménagements extérieurs, du travail au jardin, des soins aux animaux et de l'entretien des espaces. La sculpture sur pierre y sera proposée.
- > En 2014, le CTR a poursuivi sa mission d'accueil et d'accompagnement des personnes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets d'insertion personnalisés, visant l'acquisition de leur autonomie sociale et/ou professionnelle.

95% de taux d'occupation dès la 2^e année du nouveau **SOLEIL LEVANT**

> Pour son 2^e exercice, l'EMS Soleil Levant a atteint un taux d'occupation de 95% qui confirme que sa mission répond aux besoins du réseau de santé. Ainsi, le nombre de lits a été insuffisant pour répondre à toutes les demandes dans un délai raisonnable (plusieurs mois d'attente).

> Les demandes proviennent des hôpitaux psychiatriques et somatiques, ainsi que du réseau « historique » du Soleil Levant (Relais 10, Médecine 2, Centre St-Martin, ...), qui a bien intégré l'évolution de la structure.

> En comparaison avec un EMS standard, la complexité des soins à la clientèle nécessite un quota infirmier plus important. Durant l'année 2014 le travail de mise en conformité avec les normes de Santé publique s'est poursuivi avec les dossiers informatisés des résidents où les objectifs et projets de la clientèle sont identifiés et avec la préparation de la médication par la pharmacie qui assure l'intervention d'un personnel hautement qualifié, ainsi que l'établissement de divers protocoles.





Conseil de Fondation

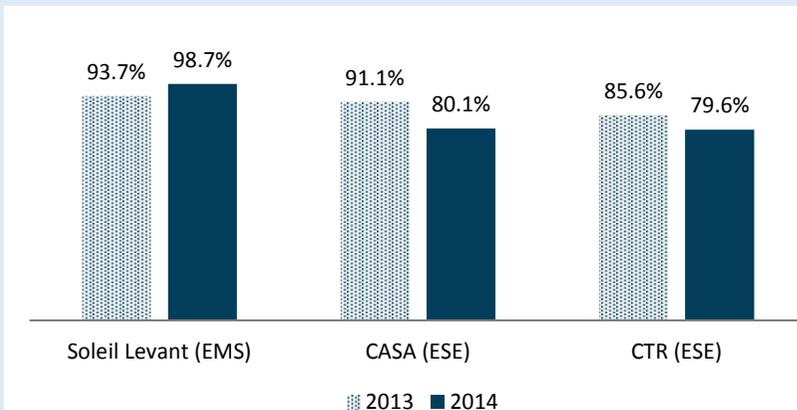
> Bureau
Stéphane Manco, président - directeur général de la Société coopérative Démarche
Viviane Prats, vice-présidente - doyenne de l'Unité de formation continue, Haute école de travail sociale et de la santé, Lausanne
Martine Staehli, membre - présidente du Conseil d'administration, Fiduciare Staehli SA
Guy Burnens, secrétaire - chef de la Division Etrangers du Service de la population du Canton de Vaud

Philippe Nicollier – directeur de l'établissement secondaire de Villamont
Christian Bacon – avocat, Etude Chaulmontet & Associés
Yves Christen – ingénieur civi, ancien conseiller national
François Despland – architecte dpl. Epfl, Sia

Secrétaire
Patricia Alvarez – secrétaire de direction au SESAF-OES

Coordination et textes : Francine Crettaz, Démarche
Graphisme : Jean-Pierre Dattner
Impression : Copy Quick

Comparaison des taux d'occupation entre 2013 et 2014

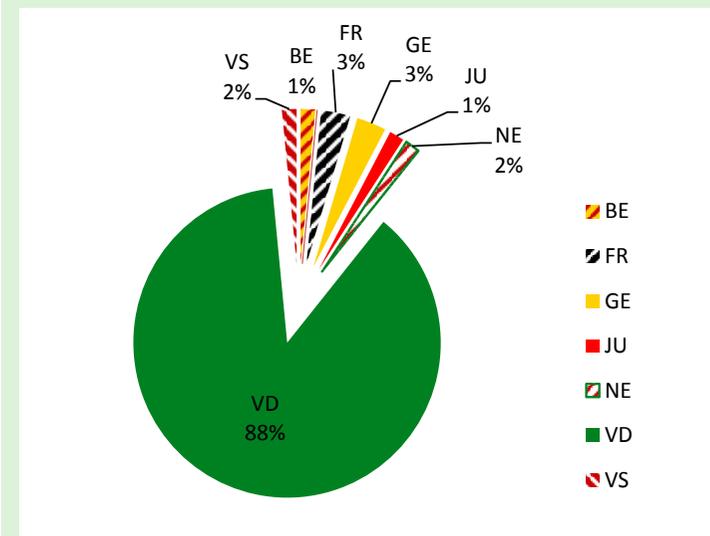


Source : nombre de journées facturées en 2013 et 2014

Le taux d'occupation de l'EMS Soleil Levant est conforme au budget soit plus de 98%. Cela confirme la tendance au rallongement des durées de séjour dans cette structure (voir le graphique sur la durée des séjours)
Quant aux deux structures ESE le CTR et CASA, nous constatons une baisse des demandes depuis l'été 2014, ce qui engendre un taux d'occupation légèrement inférieur à celui prévu pour 2014, de 85%.

EMS : établissement médico-social - ESE établissement socio-éducatif

Cantons de provenance des résidents en 2014

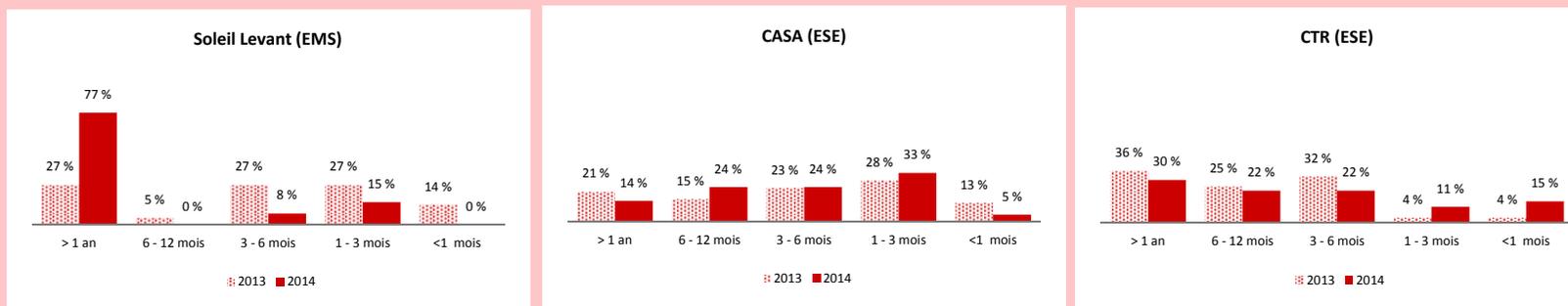


Source : résidents ayant séjournés dans les trois centres en 2014

La proportion de vaudois est passée de 81.82 % à 88 % entre 2013 et 2014. La proportion des genevois est passée de 8 à 3%.

Comparaison de la durée des séjours entre 2013 et 2014

La proportion de séjours inférieurs à 3 mois au CTR est passée de 8 à 26%, ce qui contribue aussi à la baisse du taux d'occupation.



Source : les résidents ayant quitté le centre durant l'année 2014, les résidents présents en début et en fin d'année

Age Moyen depuis 2011 la tendance est à la baisse pour CASA et CTR : de 35 à 32 ans. Pour le Soleil Levant, on passe de 46 à 48 ans. Donc pas de variation significative.

Compte d'exploitation 2014 - Fondation du Levant

	Comptes 2014
	CHF
Recettes	
Contributions des pensionnaires	5'489'170.17
Revenus de la fabrication	211'428.45
Autre produit provenant de prest. aux pensionnaires	241'113.28
Contributions et subventions	3'211'820.74
TOTAL DES RECETTES	9'153'532.64
Charges	
Salaires	5'411'155.93
Charges sociales	1'271'410.30
Autres frais pour le personnel	295'617.29
<i>Charges du personnel</i>	<i>6'978'183.52</i>
Honoraires pour prestations de tiers	232'316.50
Besoins médicaux	70'401.63
Alimentation	373'988.99
Entretien	57'699.17
Entretien et répartition des immeubles, mobiliers,	219'221.08
Frais d'utilisation des installations	585'363.14
Eau et énergie	188'970.49
<i>Frais de fonctionnement</i>	<i>1'727'961.00</i>
Ecole et formation (loisirs résidents)	96'077.16
Frais du bureau et d'administration	188'965.17
Outillage et mat. pour ateliers protégés et occupation	28'067.32
Autres charges d'exploitation	104'495.81
<i>Autres charges d'exploitation</i>	<i>417'605.46</i>
TOTAL DES CHARGES	9'123'749.98

Compte pertes et profits hors exploitation 2014

	Comptes 2014
	CHF
Excédent de charges (-) / produits (report)	29'782.66
Autres charges	
Utilisation de fonds	33'039.85
Perte sur débiteurs	-2'324.45
	<u>30'715.40</u>
Charges et produits extraordinaires	
Charges extraordinaires	-33'870.65
Produits extraordinaires	35'037.30
	<u>1'166.65</u>
	<u><u>-60'809.05</u></u>

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au conseil de fondation de
Fondation du Levant
Lausanne

BfB

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la Fondation du Levant pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

Renens, le 27 avril 2015

BfB Fidam révision SA


Vincent Vocat
Expert-réviseur agréé


Adeline Bild
Expert-réviseur agréée

Bilan comparé au 31 décembre 2014 et 2013

	2014	2013
	CHF	CHF
ACTIF		
Actif circulant		
Liquidités		
Caisse	28'575.25	15'570.90
CCP - Compte 10-15746-8	32'994.03	19'979.18
Banque - BCV H 0257.76.10, c/c	1'696'737.69	723'979.45
	<u>1'758'306.97</u>	<u>759'529.53</u>
Créances		
Débiteurs	890'901.10	1'072'703.05
Subventions à recevoir	435'656.48	527'108.91
Autres débiteurs	199'033.22	111'454.73
	<u>1'525'590.80</u>	<u>1'711'266.69</u>
Stock		
Stock	13'156.38	8'286.92
Autres actifs circulants		
Actifs transitoires	54'491.80	87'230.63
Actif immobilisé		
Immobilisations financières		
Dépôt de Garantie	10'291.54	15'328.79
Immobilisations corporelles		
Véhicules	48'850.00	11'000.00
Mobilier et machines	223'480.00	205'290.00
Matériel informatique	101'437.05	47'100.00
Equipements	1.00	1.00
Forêts	1.00	1.00
Immeuble	3'486'545.95	4'198'958.10
	<u>3'860'315.00</u>	<u>4'462'350.10</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u><u>7'222'152.49</u></u>	<u><u>7'043'992.66</u></u>

	2014	2013
	CHF	CHF
PASSIF		
Fonds étrangers		
Dettes résultant d'achats et de prestations		
Créanciers - Fournisseurs	341'338.69	234'587.45
Autres dettes à court terme		
Avance à terme fixe	485'100.00	1'196'182.70
Créanciers divers	123'422.60	166'336.91
	<u>608'522.60</u>	<u>1'362'519.61</u>
Autres fonds étrangers		
Passifs transitoires	626'162.83	710'088.75
Provisions		
Provision pour pertes sur débiteurs	27'001.01	55'495.01
Provision pour litige du personnel	42'133.42	43'128.82
Provision heures supplémentaires et vacances	158'168.94	158'168.94
Autres provisions	13'000.00	0.00
Excédents	441'215.00	0.00
	<u>681'518.37</u>	<u>256'792.77</u>
Dettes à long terme		
Emprunts hypothécaires	3'197'733.20	2'731'949.05
Réserves à buts spécifiques		
Fonds de réserve pour la formation	290'000.00	300'000.00
Fonds de réserve pour travaux futurs	200'000.00	200'000.00
Fonds de réserve pour Puissance L	19'208.15	52'248.00
Fonds de réserve Immeuble	750'000.00	750'000.00
Fonds de réserve de développement informatique	35'000.00	35'000.00
Fonds de réserve Fondation Amis du Levant	248'026.87	187'020.91
	<u>1'542'235.02</u>	<u>1'524'268.91</u>
Fonds propres		
Capital	305'000.00	305'000.00
Bénéfice reporté	-81'213.88	-86'285.23
Résultat de l'exercice	855.66	5'071.35
	<u>224'641.78</u>	<u>223'786.12</u>
TOTAL DU PASSIF	<u><u>7'222'152.49</u></u>	<u><u>7'043'992.66</u></u>